الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE

N° 01 / 2017

Le **Vendredi 20 Octobre 2017** à **10 Heures**, il sera procédé au siége de l'AMMC sis au n°6 rue Jbel Moussa- Agdal – Rabat, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale concernant **La conception et le suivi des travaux d'aménagement du nouveau siège de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux – AMMC – à Rabat.**

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service Moyen Généraux relevant de l'AMMC, sis à 6 rue Jbel Moussa- Agdal – Rabat. Tél : 0537 68 89 00 / Fax : 0537 68 89 25. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés **www.marchespublics.gov.ma.**

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de: **Dix Neuf Millions Six Cent Mille Dirhams hors taxes (19 600 000,00 Dh HT).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'Article 100, 101 et 102 du règlement des marchés de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux du 08 décembre 2015.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au niveau du Service Moyens Généraux de l'AMMC ;
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux **Jeudi 05 Octobre 2017** à 10 heures. Le lieu de rencontre est le nouveau siège de l'AMMC à Hay Riad.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article **04** du règlement de la consultation architecturale.